

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 13 Novembre 2018

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à dix neuf heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Doyen d'âge.

Date de la convocation : Mercredi 7 Novembre 2018

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MAUDOU

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 22

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, Mme BONNEFON Catherine, M. LARCO Jean-Claude, SUSBIELLES Philippe, ABADIE Jean-Paul, BERNOS André, CASABONNE Pierre, CONTOU-CARRERE Michel, DEVALS Gérard, GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michelle, MM. HOEPFFNER Michel, LABARTHE André, LAURONCE Michel, MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, MM. NAVAILLES Michel, OLYMPIE Jean-Yves, TEULADE Alain, PATIE Frédéric

Suppléants :

M MATHEU Joseph
Mme SAGE Suzon

suppléant de
suppléante de

Mme LASSALLE Marie-France
M. IDOMENEE Jean-Jacques

Pouvoirs :

Excusés/absents :

MM. BALDAN Patrick, BAUCOU Jean, BOURGUET Jacques, FRANÇAIS Hubert, LANSALOT-MATRAS Francis, PUHARRE Michel, BIGUE-PERRY Bruno, CAPDEVILLE Jean-Pierre, CASTILLON Henri, CONGUES Christophe, Mme GARCES Catherine, MM. MARQUEZE Jacques, MIRANDE David

Délibération N°1 – 13.11.2018 : Adhésion missions Santé et conditions de travail – CDG64

Monsieur HOEPFFNER présente le rapport n°1.

Il est rappelé aux membres du Comité Syndical que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive dans les conditions définies à l'article 108-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une nouvelle convention Santé et conditions de travail qui prévoit l'intervention de médecins de prévention assistés d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers de prévention, ergonomes, psychologues du travail, assistantes sociales, correspondants handicap).

Il propose l'adhésion à la convention Santé et conditions de travail proposée par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il est également précisé que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2019.



SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **DÉCIDE** d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2019 à la convention Santé au travail proposée par le Centre de Gestion,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention figurant en annexe.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018



Le Président,
Michel LAURONCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Lauronce".

